ART. 4 N° CD662

## ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES - (N° 443)

Tombé

## **AMENDEMENT**

N º CD662

présenté par

M. Meurin, M. Bilde, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Villedieu, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Hébrard, M. Houssin, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, M. Bryan Masson, Mme Alexandra Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Mélin, Mme Menache, M. Ménagé, M. Muller, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne et M. Tivoli

## **ARTICLE 4**

I. – Après le mot :

« approvisionnement »,

supprimer la fin de l'alinéa 4.

II. – En conséquence, après le mot :

« électricité »,

supprimer la fin de l'alinéa 5.

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est incompréhensible que le Gouvernement s'appuie sur les énergies intermittentes pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en électricité alors même que ce sont elles qui mettent notre approvisionnement en danger.

ART. 4 N° CD662

L'absence de vent, ou de soleil, empêchent la production d'électricité et la seule compensation possible, ce sont des usines de production d'électricité au gaz ou au charbon, en somme, une production d'énergie carbonée.

Aussi, on ne peut pas parler de sécurité d'approvisionnement en électricité avec des énergies renouvelables. A l'inverse, une production nucléaire, hydroélectrique, sont des énergies fiables qui produisent sur le long terme et à bas coût.